

PRIX ASSOCIATION PHILIPPE LESCAT ET SFM

La Société française de musicologie et l'Association Philippe Lescat lancent un appel à nominations pour la première édition du Prix Philippe Lescat de la Société française de musicologie et de l'association Philippe Lescat (APL). Ce prix récompense une thèse de doctorat ou un livre consacré à la musique baroque et vise à distinguer des travaux qui apportent une contribution significative à la recherche dans ce domaine. Le prix est ouvert à toutes les approches méthodologiques et couvre l'ensemble du répertoire baroque.

Le jury est composé d'un membre de l'association Philippe Lescat, d'un membre du conseil d'administration de la Société française de musicologie désigné par son bureau, et de trois musicologues sélectionnés conjointement.

Le lauréat ou la lauréate recevra une récompense d'un montant de 500 € décernée par l'association Philippe Lescat.

Les nominations peuvent être soumises par toute personne ou institution. Le prix est ouvert aux ouvrages publiés et aux thèses soutenues, rédigés en français ou en anglais. La parution ou la soutenance doit avoir eu lieu en 2023 ou 2024.

Les dossiers doivent comprendre :

- un exemplaire du travail soumis (ouvrage ou thèse, en version papier ou électronique) ;
- pour les thèses : les rapports du jury ;
- un résumé de deux pages maximum présentant les principales contributions du travail ;
- un *curriculum vitae* de l'auteur ou de l'autrice.

Les candidatures doivent être envoyées avant le **1^{er} juillet 2025** au siège de la Société française de musicologie : 58 rue de Richelieu, 75002 Paris ou à l'adresse sfmusicologie@gmail.com.

Le lauréat ou la lauréate sera annoncée lors du congrès de la Société française de musicologie qui se tiendra les 23, 24 et 25 octobre 2025 à Aix-en-Provence.